

**Convocation à une Assemblée Générale Ordinaire Exceptionnelle
Exercice 2024**

Cher (e) actionnaire,

Nous vous prions de bien vouloir assister ou vous faire représenter à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Exceptionnelle de la BH Bank qui aura lieu le samedi 26 juillet 2025 à 10 H au siège social de la banque sise au : 18, avenue Mohamed V- 1023 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'unique point de l'ordre du jour portant sur l'approbation de la désignation des commissaires aux comptes de la BH Bank pour les exercices 2025-2026-2027.

Les actionnaires titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles peuvent, seuls, assister à l'Assemblée Générale Ordinaire Exceptionnelle sur justification de leur identité, à condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'Assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au site web : www.bhbank.tn et à la Direction Pilotage Participations et Filiales, sise à la rue Chebbia espace Tunis immeuble K 5^{ème} étage Montplaisir –Tunis.



POUVOIR

Je soussigne (Nom et Prénom ou Raison Sociale) :
Profession : Adresse :

.....
propriétaire de : actions BH Bank, donne pouvoir à :
..... lui-même actionnaire, à l'effet
de me représenter à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Exceptionnelle de la BH
Bank qui aura lieu le samedi 26 juillet 2025 à 10 H au siège social : 18, avenue Mohamed
V- 1023 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'unique point de l'ordre du jour portant sur
l'approbation de la désignation des commissaires aux comptes de la BH Bank pour les
exercices 2025-2026-2027.

En conséquence, le mandataire pourra à mes (nos) lieux, place et qualités signer toutes
feuilles de présence, accepter toutes fonctions, prendre part à toutes délibérations, émettre tout
avis ou vote sur les questions portées à l'ordre du jour, signer, s'il y a lieu, tout procès-
verbaux, registre ou documents et généralement faire le nécessaire.

Fait, le : à :

Signature légalisée (*)

(*) Il est indispensable de faire précéder votre signature par la manuscrite (BON POUR POUVOIR).
La présentation de cette convocation est obligatoire afin de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire Exceptionnelle (exercice 2024).